

CROSS HANDI'DOT

14 DECEMBRE 2018

Art. 1 PRESENTATION

- CREASPORTS ORGANISATION organise dans le cadre des Hyères Running Days l'animation dénommée « CROSS HANDISPORTS»

Art. 2 LIEU

HIPPODROME DE HYERES

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours ou d'annuler des épreuves.

Art. 3 ASSURANCE

- Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et des pratiquants.
- L'assurance scolaire des enfants suffira pour cette animation. Ce n'est pas une compétition mais une animation donc pas d'obligation de certificat médical spécifique à la pratique en compétition.

Art. 4 SECURITE

- Les parcours sont sécurisés par des organisateurs positionnés sur le tracé.

Art. 5 RESPONSABILITE

- Les épreuves sont ouvertes à partir de 6 ans
- Une autorisation parentale est exigée pour les mineurs.

Art. 6 MODALITES D'INSCRIPTIONS

Inscriptions centre spécialisés et Individuels 5€/ coureur.

Paiement sur place au moment du retrait des dossards.

Gratuit pour les accompagnants.

Bulletin d'inscription à remplir et à renvoyer par email au plus tard le 10/12/18

Art. 7 DROIT A L'IMAGE

Chaque participant autorise expressément l'organisateur ainsi que les partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous les supports y

compris internet, les documents publicitaires et promotionnels liés au HYERES RUNNING DAYS, dans le monde entier et pour une durée de 30 ans, les règlements, les traités en vigueur, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Art. 8 DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et si possible numéro de course et de dossard.

Art. 9 ENGAGEMENTS

Tout(e) concurrent(e) qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte dans son intégralité.